Spécial Formation

Création d'entreprise

Pack Les Essentiels

Version en ligne uniquement

Chambre de Métiers et de l'Artisanat CANTAL

OBJECTIS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Choisir le bon statut et appréhender les incidences fiscales, sociales et financières de son choix
- Comprendre les mécanismes financiers de base et connaître les points clés d'une étude de faisabilité d'un projet d'installation
- Vérifier la viabilité économique et financière de son projet
- Maîtriser ses obligations en matières de déclarations et procéder aux télédéclarations
- Anticiper ses démarches

PROGRAMME

- Jour 1 : Choisir un statut - la présentation des formes juridiques, des régimes fiscaux, des régimes sociaux et les critères de choix *(activité, protection du patrimoine, statut social, régime fiscal, obligations)*
- Jour 1 et 2 :
  - Appréhender les mécanismes financiers de base
  - Réaliser l'étude prévisionnelle de son projet d'installation, identifier ses ressources et les points clés de la faisabilité de son projet
  - Calculer son chiffre d'affaires prévisionnel et ses charges
- Jour 2 :
  - Comprendre et assimiler ses obligations déclaratives et fiscales
  - Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation
  - Evaluation

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- A distance : entrée et sortie permanente – détail et contenu disponible au verso

FORMATEUR

- A distance : Vidéo accessible sur la plateforme www.e-formation-artisanat.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz en fin de formation
Questionnaire de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service accueil vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact.

Mise à jour le 11 mai 2020

LES +

- Conseillers experts de la micro-entreprise (fiscal et social)
- Connaissance approfondie de la vie économique locale

PUBLIC

- Porteur de projet création/reprise
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Retraité

PRÉREQUIS

Accès à Internet

LIEU

CMA du Cantal – Aurillac

DATES / HORAIRES

14 heures

TARIF

210 € Net de taxes (Eligible au CPF)

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

DÉLAI D'ACCÈS

A distance : Accessible pendant 30 jours à compter de l'ouverture des droits sur la plateforme

CONTACT

Accueil
45 av de la République - CS 9511
15005 AURILLAC CEDEX
04 71 45 65 00
monique.delpuech@cma-cantal.fr

N° SIRET : 181 500 034 00028
« Enregistré sous le n° 8315P001415. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. »

Spécial Formation

Création d'entreprise

Pack Les Essentiels

Version en ligne uniquement

MODALITES – FORMATION A DISTANCE

Nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser : **appropriation en ligne de concepts indispensables à la conduite d'un projet de création et interactivité au travers de quiz – modules actionnables pendant 30 jours à compter de la date d'accès à la plateforme.**

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance : **suite à un premier entretien avec la CMAD, un quiz de positionnement est à réaliser donnant ensuite accès aux modules retenus. Au niveau de chaque module une évaluation est réalisée au travers de quiz et d'exercice en ligne. Un RDV en fin de formation d'1 heure environ est proposé pour faire le point sur le parcours, sous les modalités suivantes : un conseiller en création et/ou gestion d'entreprise de la CMA du Cantal vous contactera pour prendre rendez-vous.**

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire :
- pour tous problèmes techniques susceptibles de nuire au bon suivi de votre formation en ligne, nous vous proposons de faire un mail en indiquant le/les problème(s) rencontrés, à l'adresse mail suivante : contact@cma-cantal.fr

- concernant le suivi pédagogique et l'entretien de fin de parcours : les coordonnées d'un conseiller en création / reprise d'entreprises vous seront fournis dès le démarrage de la formation.

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation **: le référent de la CMAD est un conseiller expert en création et/ou gestion d'entreprise.**

LES +

- Conseillers experts de la micro-entreprise (fiscal et social)
- Connaissance approfondie de la vie économique locale

PUBLIC

- Porteur de projet création
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Retraité

PRÉREQUIS

Accès à Internet

LIEU

CMA du Cantal – Aurillac

DATES / HORAIRES

14 heures

TARIF

210 € Net de taxes (Eligible au CPF)
Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

DÉLAI D'ACCÈS

A distance : Accessible pendant 30 jours à compter de l'ouverture des droits sur la plateforme

CONTACT

Accueil
45 av de la République - CS 9511
15005 AURILLAC CEDEX
04 71 45 65 00
monique.delpuech@cma-cantal.fr

N° SIRET : 181 500 034 00028
« Enregistré sous le n° 8315P001415.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. »